

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERMAIN-DE-GRANTHAM

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal tenue le lundi 1^{er} juin 2020, à 19 :30 heures, sans public, par vidéoconférence.

Sont présents : Nathacha Tessier, mairesse
Sarah McAlden, conseillère
Chantal St-Martin, conseillère
Patrice Boislard, conseiller
Chantal Nault, conseillère
Stéphane Gauthier, conseiller
Sylvain Proulx, conseiller

Les membres du conseil forment le quorum.

Est également présente : Nathalie Lemoine, DG

RÉSOLUTION 167.06.2020

A- ADOPTION DE LA SÉANCE ORDINAIRE PAR VIDÉOCONFÉRENCE

Le conseil de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham siège en séance ordinaire ce 1^{er} juin 2020 par voie de vidéoconférence suivant l'arrêté 2020-028 du 25 avril 2020 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication. La séance doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres.

Adopté.

RÉSOLUTION 168.06.2020

B- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Sur proposition de Sarah McAlden,
Appuyé de Patrice Boislard,**

L'ordre du jour est adopté tel que présenté et l'item Varia demeure ouvert.

Adopté.

RÉSOLUTION 169.06.2020

C- ADOPTION DES COMPTES

**Sur proposition de Sylvain Proulx,
Appuyé de Sarah McAlden,**

Il est résolu d'adopter les comptes tels que présentés pour les bordereaux de dépenses au 28 mai 2020 au montant de 205 788.83 \$.

Adopté.

RÉSOLUTION 170.06.2020

D- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 4 ET 20 MAI 2020

**Sur proposition de Chantal Nault,
Appuyé de Stéphane Gauthier,**

Il est résolu d'adopter les procès-verbaux des 4 et 20 mai 2020 tels que présentés.

Adopté.

E- DÉPÔT DES PERMIS MAI 2020

Le dépôt des informations concernant les permis et certificats pour mai 2020 de l'officier en environnement et bâtiments est déposé.

PÉRIODE DE QUESTIONS (par courriel)

RÉSOLUTION 171.06.2020

LOGICIEL BACK-UP POUR EAU POTABLE

ATTENDU QU'il est essentiel de procéder aux sauvegardes des données d'eau potable;

ATTENDU QUE plusieurs options informatiques ont été présentées au comité de voirie;

ATTENDU QUE le comité de voirie recommande de choisir l'option permettant une sauvegarde automatique sans intervention humaine, au coût de 1 569,00 \$ plus les taxes;

**Sur proposition de Stéphane Gauthier,
Appuyé de Patrice Boislard,**

Il est résolu d'accepter l'option permettant une sauvegarde automatique sans intervention humaine pour un montant de 1 569,00 \$ plus les taxes.

Adopté.

RÉSOLUTION 172.06.2020

APPROBATION DU PLAN D'INTERVENTION RÉVISÉ

ATTENDU QUE la municipalité a l'obligation de réviser son plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées conformément au guide établi par le Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation;

ATTENDU QUE la firme Pluritec a été mandatée pour mettre à jour le plan d'intervention réalisé en 2016;

**Sur proposition de Patrice Boislard,
Appuyé de Stéphane Gauthier,**

Il est résolu d'adopter et approuver le plan d'intervention révisé par la firme Pluritec et daté du 27 avril 2020;

QUE la municipalité autorise le dépôt du plan d'intervention révisé au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour son approbation.

Adopté.

RÉSOLUTION 173.06.2020

AUCUNE RÉPARATION DU VÉHICULE F550

ATTENDU QU'une inspection a été réalisée sur le véhicule de voirie F550

ATTENDU QUE les recommandations de travaux sans garantie;

ATTENDU l'âge du véhicule;

ATTENDU QUE le comité de voirie recommande de ne pas procéder à la réparation du véhicule et de continuer à l'utiliser jusqu'à la fin de sa vie utile;

**Sur proposition de Patrice Boislard,
Appuyé de Stéphane Gauthier,**

Il est résolu de suivre les recommandations du comité de voirie et d'utiliser le F550 jusqu'à la fin de sa vie utile.

Adopté.

RÉSOLUTION 174.06.2020

INSTALLATION DE L'ÉCLAIRAGE DE LA RUE DES BRUANTS

ATTENDU la réception d'une demande pour installer de l'éclairage sur la rue des Bruants;

ATTENDU QUE le comité de voirie recommande l'installation sur poteau d'Hydro-Québec;

ATTENDU QUE les coûts reliés à l'éclairage devront être inclus dans le règlement d'emprunt des travaux de pavage et bordures de la rue des Bruants;

**Sur proposition de Sylvain Proulx,
Appuyé de Patrice Boislard,**

Il est résolu de procéder à l'installation de lampadaires sur poteaux d'Hydro-Québec de la rue des Bruants.

Que les coûts des travaux d'éclairage soient ajoutés au règlement d'emprunt lors de la préparation des travaux de pavage et bordures de la rue des Bruants.

Adopté.

RÉSOLUTION 175.06.2020

INTERDICTION DE PRISE D'EAU PAR DES COMPAGNIES EXTERNES

ATTENDU QUE la réception de demandes provenant d'entreprises de construction pour une prise d'eau afin de remplir des camions ou citernes;

ATTENDU QUE les demandes sont refusées;

ATTENDU QUE le comité de voirie a été saisi de la situation;

ATTENDU QUE le comité de voirie recommande de continuer à refuser ces demandes à cause des coûts et de la stratégie d'utilisation de l'eau potable;

**Sur proposition de Patrice Boislard,
Appuyé de Sylvain Proulx,**

Il est résolu de refuser toute demande reliée à une prise d'eau potable.

Adopté.

RÉSOLUTION 176.06.2020

CONTRAT DE RAPIÉÇAGE DU PAVAGE

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitations pour effectuer un contrat de rapiéçage du pavage;

ATTENDU QUE trois compagnies ont déposé une soumission;

ATTENDU QUE les trois soumissions ont été analysées par le directeur des services techniques;

ATTENDU QUE la soumission présentée par Smith Asphalte est la plus basse conforme;

**Sur proposition de Patrice Boislard,
Appuyé de Stéphane Gauthier,**

Il est résolu de retenir la soumission et d'octroyer le contrat à l'entreprise Smith Asphalte pour l'exécution des travaux tels que décrits dans l'appel d'offres **2020-VOIRIE-08** au coût de 84 937.78\$ incluant les taxes.

Adopté.

RÉSOLUTION 177.06.2020

EMBAUCHE DE GASTON MANSEAU À TITRE DE POMPIER

ATTENDU QUE monsieur Gaston Manseau désire faire partie de la brigade à titre de pompier;

ATTENDU QUE le service de sécurité incendie a reçu la candidature de Gaston Manseau;

ATTENDU QUE monsieur Manseau détient la formation pompier 1 et matières dangereuses;

ATTENDU QUE le directeur et le chef aux opérations recommandent de procéder à l'embauche de monsieur Gaston Manseau;

**Sur proposition de Sarah McAlden,
Appuyé de Sylvain Proulx,**

Il est résolu de procéder à l'embauche de monsieur Gaston Manseau à titre de pompier au sein de la brigade incendie de Saint-Germain-de-Grantham.

QUE la période probatoire soit de 6 mois.

Adopté.

RÉSOLUTION 178.06.2020

OFFICIERS PAR INTÉRIM

ATTENDU QUE des candidatures ont été déposées pour occuper les postes d'officiers par intérimaire;

ATTENDU QUE le directeur et le chef aux opérations recommandent de procéder à l'embauche de trois officiers par intérimaire;

**Sur proposition de Sarah McAlden,
Appuyé de Sylvain Proulx,**

Il est résolu de procéder à l'embauche de messieurs Hubert Leblanc, Éric Vigneault et Frédéric Côté à titre de pompiers intérimaires au sein de la brigade incendie de Saint-Germain-de-Grantham.

QUE la période d'intérimaire soit de 6 mois.

Adopté.

ENVOI POSTAL

Un envoi postal sera effectué afin d'informer les citoyens sur les règlements concernant les feux à ciel ouvert ainsi que de les sensibiliser aux risques qui y sont liés.

Adopté.

RÉSOLUTION 179.06.2020

PORTE ARRIÈRE CASERNE

ATTENDU QUE la porte et le cadrage de la caserne nécessitent un remplacement;

**Sur proposition de Sarah McAlden,
Appuyé de Sylvain Proulx,**

Il est résolu de procéder au remplacement complet de la porte située à la caserne de Saint-Germain-de-Grantham.

Adopté.

RÉSOLUTION 180.06.2020

ADOPTION FINALE DU RÈGLEMENT DE ZONAGE 641-20

CONSIDÉRANT l'adoption du second projet de règlement # 641-20 au mois de mai 2020 ;

**Sur proposition de Sylvain Proulx,
Appuyé de Patrice Boislard,**

Il est résolu d'adopter le règlement de zonage # 641-20 autorisant l'usage de logement complémentaire à l'intérieur des résidences unifamiliales à structure jumelée dans la zone municipale R-31.

Adopté.

RÉSOLUTION 181.06.2020

ADOPTION FINALE DU RÈGLEMENT DE CONCORDANCE 644-20 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 620-19

CONSIDÉRANT l'adoption du second projet de règlement # 644-20 au mois de mai 2020 ;

**Sur proposition de Chantal Nault,
Appuyé de Sarah McAlden,**

Il est résolu d'adopter le règlement # 644-20 modifiant le Règlement de zonage # 620-19.

Adopté.

RÉSOLUTION 182.06.2020

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 648-20

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur du Règlement de zonage # 620-19 le 24 janvier 2020;

CONSIDÉRANT le dépôt d'une demande pour autoriser l'usage complémentaire d'aménagement paysager dans la zone A-9;

ATTENDU QUE le Conseil accepte de modifier le règlement de zonage # 620-19;

ATTENDU QU'il y a lieu d'apporter les modifications appropriées;

**Sur proposition de Patrice Boislard,
Appuyé de Chantal St-Martin,**

Il est résolu que soit adopté le premier projet de règlement # 648-20 amendant le règlement de zonage # 620-19 afin de permettre l'usage complémentaire d'activité d'aménagement paysager à un groupe d'usage agricole (A) dans la zone A-9.

Qu'une assemblée publique de consultation soit tenue à la séance ordinaire du 6 juillet 2020.

Adopté.

RÉSOLUTION 183.06.2020

VENTE DE GARAGE - FRÉQUENCE

ATTENDU QUE dans un contexte où certaines mesures sanitaires mises en place pour protéger les Québécois de la COVID-19, les rassemblements intérieurs et extérieurs sont désormais interdits par le gouvernement du Québec;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham doit respecter les consignes émises par le gouvernement du Québec;

**Sur proposition de Chantal Nault,
Appuyé de Sarah McAlden,**

Il est résolu d'annuler la tenue des ventes de garage jusqu'à nouvel ordre.

QU'aucun permis pour vente de garage ne soit délivré.

Adopté.

RÉSOLUTION 184.06.2020

EMBAUCHE D'UN HOMME DE MAINTENANCE

ATTENDU QUE le comité des loisirs recommande l'embauche de monsieur Gilbert Clair à titre d'homme de maintenance à raison de 20 heures par semaine;

ATTENDU QUE monsieur Gilbert Clair accepte le poste d'homme de maintenance ;

**Sur proposition de Patrice Boislard,
Appuyé de Chantal Nault,**

Il est résolu d'embaucher monsieur Gilbert Clair au poste d'homme de maintenance selon l'entente convenue.

Adopté.

RÉSOLUTION 185.06.2020

DÉMANTÈLEMENT DE LA CABANE DE FER ET LOCATION CONTENEUR

ATTENDU QUE la cabane de fer doit être démantelée;

ATTENDU QUE la location d'un conteneur est nécessaire pour entreposer le matériel;

**Sur proposition de Patrice Boislard,
Appuyé de Sylvain Proulx,**

Il est résolu de procéder au démantèlement de la cabane et à la location d'un conteneur conditionnellement à une vérification de la place restante dans les conteneurs déjà présents.

Adopté.

RÉSOLUTION 186.06.2020

BANDES DE PATINOIRE

**Sur proposition de Patrice Boislard,
Appuyé de Sylvain Proulx,**

Il est résolu que les bandes latérales de la patinoire soient retirées et entreposées pour la période estivale.

Adopté.

RÉSOLUTION 187.06.2020

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande d'aide financière de la ligue de soccer *Les rapides de St-Germain*;

DEMANDE - LIGUE DE SOCCER

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande d'aide financière de la ligue de soccer *Les rapides de St-Germain*;

**Sur proposition de Sylvain Proulx,
Appuyé de Stéphane Gauthier,**

Il est résolu à l'unanimité de verser une aide financière de 2000.00 \$ pour la ligue de soccer de Saint-Germain-de-Grantham. De plus, les prêts de la salle, de la peinture et de la machine seront offerts gracieusement.

Adopté.

RÉSOLUTION 188.06.2020

CAMP DE JOUR ÉTÉ 2020

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a annoncé l'ouverture des camps de jour dans toutes les régions à compter du 22 juin 2020;

ATTENDU QUE l'accès aux infrastructures des établissements scolaires, et ce, pour l'ensemble de la période estivale, sera gratuit;

ATTENDU QU'il s'agit d'un service essentiel à la population;

**Sur proposition de Sylvain Proulx,
Appuyé de Patrice Boislard,**

Il est résolu de procéder à l'ouverture des camps de jour pour la période estivale à compter du 22 juin 2020.

QU'un budget supplémentaire de 10 000 \$ soit octroyé pour répondre aux mesures sanitaires.

Adopté.

RÉSOLUTION 189.06.2020

INSCRIPTION FORMATIONS FQM POUR NATHACHA TESSIER, CHANTAL NAULT

ATTENDU QUE la FQM offre un rabais de 25 % sur les formations offertes;

ATTENDU QUE madame Nathacha Tessier, madame Chantal Nault et monsieur Sylvain Proulx ont souligné leur intérêt pour certaines de ces formations;

**Sur proposition de Sarah McAlden,
Appuyé de Patrice Boislard,**

Il est résolu d'inscrire madame la mairesse Nathacha Tessier aux formations offertes par la FQM sur les thèmes suivants :

- Mariage civil et union civile au coût de 210 \$ taxes incluses
- La participation publique, au-delà du référendum ! 315 \$ taxes incluses
- Rôles et pouvoir des administrateurs des OBNL. 357 \$ taxes incluses

Il est résolu d'inscrire madame la conseillère Chantal Nault à la formation offerte par la FQM sur le thème suivant :

- Le comité consultatif en urbanisme, un outil de démocratie participative au service de la collectivité. 63 \$ taxes incluses

Il est résolu d'inscrire monsieur le conseiller Sylvain Proulx à la formation offerte par la FQM sur le thème suivant :

- Rôles et pouvoir des administrateurs des OBNL. 357 \$ taxes incluses

QUE le code promotionnel de 25 % de la FQM soit appliqué;

QUE les frais d'hébergement, de repas et de déplacement soient remboursés sur présentation de pièces justificatives, le cas échéant.

Adopté.

RÉSOLUTION 190.06.2020

INSCRIPTION WEBINAIRE – ADMQ – NATHALIE LEMOINE

ATTENDU QUE l'ADMQ propose une Webdiffusion, comprenant neuf formations en ligne, en remplacement du congrès annuel;

**Sur proposition de Sylvain Proulx,
Appuyé de Chantal Nault,**

Il est résolu d'inscrire madame Nathalie Lemoine au Webinaire sur la gestion de projets municipaux pour un montant d'environ 375,00 \$ plus les taxes.

Adopté.

RÉSOLUTION 191.06.2020

INSCRIPTION FORMATION CONTINUE EN LIGNE – RESPONSABLE DE L'URBANISME

**Sur proposition de Stéphane Gauthier,
Appuyé de Patrice Boislard,**

Il est résolu d'inscrire le responsable de l'organisme à la formation en ligne offerte par la FQM, sur la prise de décision en urbanisme au coût de 440,00 \$ plus les taxes moins un rabais de 25 %.

Adopté.

RÉSOLUTION 192.06.2020

AUTORISATION DE SIGNATURE POUR CESSION LOT 6 255 101

**Sur proposition de Sylvain Proulx,
Appuyé de Patrice Boislard,**

Il est résolu de procéder à la cession à titre gratuit du lot 6 255 101 à Commission scolaire des Chênes.

Que madame la mairesse Natasha Tessier et madame la directrice générale Nathalie Lemoine soient autorisées à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham ladite cession.

Adopté.

RÉSOLUTION 193.06.2020

AUTORISATION DE SIGNATURE DES SERVITUDES RÉCIPROQUES DE PASSAGE ET DE STATIONNEMENT CSDC

ATTENDU QUE la Commission scolaire des Chênes et la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham désirent obtenir des servitudes réciproques de passage et de stationnement afin de répondre plus adéquatement aux besoins des deux institutions;

**Sur proposition de Patrice Boislard,
Appuyé de Chantal St-Martin,**

Il est résolu ce qui suit :

QUE madame la mairesse Nathacha Tessier et madame la directrice générale Nathalie Lemoine sont autorisées à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham l'acte notarié entre elle et la Commission scolaire des Chênes relatif aux servitudes réciproques et passage et de stationnement.

Adopté.

AUTORISATION DE SIGNATURE POUR SERVITUDE PARTIE DES LOTS 6 334 882-5 923 836-6 307988-6 307 987 – RUE DES BRUANTS

Dossier reporté.

RÉSOLUTION 194.06.2020

PROJET PILOTE – HORAIRE D'ÉTÉ

**Sur proposition de Chantal St-Martin,
Appuyé de Stéphane Gauthier,**

Il est résolu ce qui suit :

QU'un projet pilote, concernant la mise en place d'un horaire d'été, sera effectif à compter du 6 juillet 2020 jusqu'au 4 septembre 2020 inclusivement.

VARIA

RÉSOLUTION 195.06.2020

DEMANDE – FONDATION ROMÉO-SALOIS

ATTENDU QUE la Fondation Roméo-Salois achemine une demande pour l'obtention d'un permis de colportage permettant une collecte de sous et de bouteilles;

**Sur proposition de Stéphane Gauthier,
Appuyé de Sarah McAlden,**

Il est résolu d'accorder gratuitement un permis de colportage à la Fondation Roméo-Salois.

Adopté.

RÉSOLUTION 196.06.2020

TABLEAU DE VITESSE : ROUTE 122 ET 249

**Sur proposition de Sylvain Proulx,
Appuyé de Chantal St-Martin,**

Il est résolu de déplacer les panneaux de limitation de vitesse après le garage Grisé sur la route 122 en direction de Saint-Germain-de-Grantham et un autre près de l'ancien ciné-parc en direction du village de Saint-Germain-de-Grantham.

QU'une demande soit faite au Ministère des Transports du Québec pour obtenir un panneau temporaire de limitation de vitesse sur remorque.

Adopté.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

L'assemblée est levée à 20:50 heures.

Nathacha Tessier
Mairesse

Nathalie Lemoine
Directrice gé